



## PROVINCE DE QUÉBEC PAROISSE DE SAINT-CÔME

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal, dûment convoquée et tenue le **lundi 9 novembre 2015 à 19h00** au lieu ordinaire des séances étaient présents :

**Martin Bordeleau**, *maire*

**Jean-Pierre Picard**, *conseiller siège no 1*

**Guy Laverdière**, *conseiller siège no 2*

**Marie-Claude Thériault**, *conseillère siège no 3*

**François Chevrier**, *conseiller siège no 4*

**Michel Venne**, *conseiller siège no 6*

Était absente : **Manon Pagette**, *conseillère siège no 5*

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Martin Bordeleau, maire. Alice Riopel, directrice générale est aussi présente.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire demande un moment de recueillement et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le Maire, après vérification constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### ADMINISTRATION

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
4. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX
5. DÉPÔT PROCÈS VERBAL DE CORRECTION
6. CORRESPONDANCES SIGNIFICATIVES
7. AFFAIRES NOUVELLES & AUTORISATION D'ACHATS

#### FINANCES

8. RAPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES
9. DÉPÔT RAPPORT DU MAIRE
10. PROMESSE D'ACHAT CONDITIONNELLE D'UN TERRAIN POUR CONSTRUCTION LE MANOIR LES MÉSANGES
11. AUTORISATION VIREMENTS DE CRÉDIT
12. ADOPTION DES COMPTES
13. REMBOURSEMENTS DE TAXES

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

14. PÉRIODE DE QUESTIONS
15. PAUSE

#### SÉCURITÉ PUBLIQUE

16. VERSEMENT ENTREPRENEUR CASERNE DE POMPIER

**TRANSPORT**

17. ENTENTE SABLAGE ET DÉNEIGEMENT MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE
18. ENTENTE SABLAGE ET DÉNEIGEMENT MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BÉATRIX
19. PROBATION DE LA RUE DE LA VICTOIRE
20. ACTE DE CESSION 215<sup>E</sup> AVENUE (DE LA MERCI)
21. ACTE DE CESSION RUES DU GOLF ET ALBATROS
22. DEMANDES AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

**URBANISME**

23. RAPPORT CCU | DM-2015-01

**LOISIRS, SPORT, CULTURE, TOURISME & VIE COMMUNAUTAIRE**

24. SUBVENTION COMITÉ 150<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME
25. SUBVENTION COMITÉ HISTORIQUE ANNÉE 2015
26. CLUB MOTONEIGE ST-CÔME-AUTORISATION DE CIRCULER

**DIVERS**

27. AFFAIRES NOUVELLES & AUTORISATION D'ACHATS
28. PÉRIODE DE QUESTIONS
29. LEVÉE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**405-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Adopté

**ADMINISTRATION**

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**406-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des conseillers que les procès-verbaux de **la séance ordinaire du 20 octobre 2015** soient adoptés.

Adopté

4. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

- Dépôt du rôle d'évaluation 2016-2017-2018-12.13 % moyenne d'augmentation
- Gala des Grands Prix SNQ-Val Saint-Côme a reçu le prix des sports Marcel Bonin pour souligner son dévouement à promouvoir l'activité sportive
- Préparation du budget 2016
- Rencontre avec M. Daniel Boucher du MTQ pour discuter de plusieurs problématiques
- Entrevues faites pour le poste de déneigeur

## 5. DÉPÔT PROCÈS VERBAL DE CORRECTION

NIL

## 6. CORRESPONDANCES SIGNIFICATIVES

**2084 Sécurité publique**

Le montant pour la Sûreté du Québec pour 2016 sera de 339 387 \$.

**2085 Joyce Gagné**

Souhaite réorganiser le 15 mai 2016 la course des Grands Combattants. Demande possibilité d'avoir gratuitement une petite publicité dans journal En Bref ainsi que l'accès au Centre Marcel Thériault. Demande également l'aide des pompiers et des premiers répondants afin d'assurer la sécurité des coureurs.

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**407-2015**

Les membres du conseil ayant tous voté, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claude Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité, concernant la course des Grands Combattants qui aura lieu le 15 mai 2016, accepte les demandes de Mme Joyce Gagné, soit, publicité gratuite dans le journal En Bref, l'accès au Centre Marcel Thériault gratuitement ( deux côtés et sous-sol) ainsi que l'aide des pompiers et premiers répondants afin d'assurer la sécurité des coureurs.

Adopté

**2087 Carrefour Jeunesse-emploi Matawinie**

Demande d'appui financier pour Place aux jeunes Matawinie 2015-2016

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**408-2015**

Les membres du conseil ayant tous voté, il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autoriser à émettre un chèque de 100 \$ libellé à Carrefour jeunesse emploi Matawinie et constituant un don pour 2015.

Adopté

**2089 Ministère des Transports**

État de dépôt au montant de 22 100 \$-aide à l'amélioration réseau routier municipal

**2090 Réseau Biblio**

Réinscription annuelle des représentants officiels pour 2016 : répondant et coordonnateur de la bibliothèque

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**409-2015**

Les membres du conseil ayant tous voté, il est proposé par madame Marie-Claude Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que madame Manon Pagette conseillère soit reconduite comme représentante-élue municipale pour l'année 2016 au Réseau Biblio et que madame Marie-Pier Guzzi soit également reconduite comme coordonnatrice au Réseau Biblio pour l'année 2016.

Adopté

**2094 Jocelyn Chevrier**Demande lumière de rue au coin du chemin de la Ferme et de la 250<sup>e</sup> Avenue. Boite

aux lettres à cet endroit ainsi que 3 nouvelles maisons.  
Transmettre accusé réception-prochaines prévisions budgétaires

**2096 Rodéo Fest**

Demande subvention pour 2016

Transmettre accusé réception-demande mise à l'étude

**2097 Rita Richard**

Demande lumière de rue au coin Saint-Pierre et Saint-Thomas. Il y a déjà un poteau électrique.

Transmettre accusé réception-prochaines prévisions budgétaires

**2099 CARA**

Transmet formulaire d'adhésion pour 2016 au coût de 200 \$ ainsi que rapport 2014-2015.

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**410-2015**

Les membres du conseil ayant tous voté, il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque de 200 \$ libellé à l'ordre de CARA et constituant notre adhésion pour 2016

Adopté

**2100 Chambre de Commerce Saint-Côme**

Demande de faire augmenter le nombre de photocopies couleurs à 500 pour la Chambre de Commerce St-Côme

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**411-2015**

Les membres du conseil ayant tous voté, il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier et résolu à l'unanimité des conseillers que les besoins de photocopies couleurs de la Chambre de Commerce de Saint-Côme soient traités à la demande.

Adopté

**2101 Croix-Rouge canadienne-Division du Québec**

Transmet contribution 2015-2016 au coût de 366.75 \$ concernant l'entente Services aux sinistrés

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**412-2015**

Les membres du conseil ayant tous voté, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claude Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque de 336.75 \$ libellé à l'ordre de Croix-Rouge – Division du Québec concernant l'Entente Services aux sinistrés couvrant la période Décembre 2015 à Novembre 2016.

Adopté

**2103 École primaire Saint-Côme**

Demande soutien financier pour un total de 1 033.60 \$ relativement aux factures pour le lait, la soupe et les diners dépannage

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

413-2015

Les membres du conseil ayant tous voté, il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque de 1 033.60 \$ libellé à École Saint-Côme et constituant les dépenses encourues pour le lait, la soupe et les dîners dépannage fournis aux élèves.

Adopté

## 7. AFFAIRES NOUVELLES &amp; AUTORISATION D'ACHATS

**Madame la conseillère Marie-Claude Thériault**

- Dépose à la table du conseil une lettre de remerciements des Chevaliers de Colomb pour l'utilisation de la salle du conseil les vendredis soirs et sollicitent une subvention annuelle.

## MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

414-2015

Les membres du conseil ayant tous voté, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claude Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque au montant de **500,00\$** aux Chevaliers de Colomb et constituant le versement de la subvention accordée pour l'année 2015 tel que prévu au budget.

Adopté

**Monsieur le conseiller Guy Laverdière**

- Liste de noms Comité 150<sup>e</sup> anniversaire
- Projet « Manoir les Mésanges » état d'avancement du dossier

**Travaux dynamitage prolongement réseau d'aqueduc Rang 7**

## MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

415-2015

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque au montant de **17 082,12 \$** à **Dynamitage S. Lavoie inc.** et constituant le paiement pour des travaux exécutés dans le cadre du prolongement du réseau d'aqueduc sur le Rang 7, cette dépense sera facturée aux utilisateurs concernés.

Adopté

**Travaux prolongement réseau d'aqueduc Rang 7**

## MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

416-2015

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claude Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque au montant de **2 506,46 \$** à **Équipement Robert Nadeau** et constituant le paiement pour des travaux exécutés dans le cadre du prolongement du réseau d'aqueduc sur le Rang 7, cette dépense sera facturée aux utilisateurs concernés.

Adopté

**Travaux services professionnels prolongement réseau d'aqueduc Rang 7**

## MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

417-2015

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque au montant de **2 299,50 \$** à **Pierre Bertrand Traitement de l'eau** et constituant le paiement pour des travaux de désinfection de conduites exécutés dans le cadre du prolongement du réseau d'aqueduc sur le Rang 7, cette dépense sera facturée aux utilisateurs concernés.

Adopté

**Achat sable**

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

418-2015

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque au montant de **27 594,00 \$** à Construction Denis Joly & Fils inc. et constituant le paiement pour l'achat de sable pour l'année 2015..

Adopté

**FINANCES****8. RAPPORTS**

La directrice générale remet en début d'assemblée un **état des revenus et dépenses au 9 novembre 2015** ainsi qu'une **liste de disponibilité budgétaire** aux membres du conseil municipal.

**9. DÉPÔT RAPPORT DU MAIRE**

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal, le maire présente son rapport sur la situation financière de la municipalité avant l'adoption du budget 2016.

**SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2014**

L'année 2014 s'est terminée avec un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 96 300 \$, les revenus ayant été de 4 541 581 \$ et les dépenses et conciliation à des fins fiscales de 4 444 281 \$ portant les excédents accumulés non affectés de la municipalité à un total **95 339 \$** et les excédents affectés et fonds réservés à un total de 590 207 \$.

**RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2015:**

L'exercice se terminant le 31 décembre 2015 devrait se terminer avec un surplus estimé d'environ **250 000 \$**;

**ORIENTATIONS DU BUDGET POUR L'EXERCICE 2016 :**

Le conseil municipal entend réaliser au cours de l'année 2016 les principaux projets suivants :

- AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER
- PROJET MAISON DES AÎNÉS
- AMÉNAGEMENT DES INFRASTRUCTURES EN LOISIRS
- AMÉLIORATION DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
- AMÉLIORATION DU PLAN D'URBANISME

- ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS SUITE AUX CONSULTATIONS PUBLIQUES ET À LA RÉALISATION DE LA POLITIQUE FAMILIALE

**TRAITEMENT DES ÉLUS :**

**Le maire reçoit de la municipalité;**

Une rémunération annuelle de **50 000\$**,

Chaque conseiller reçoit de la municipalité une rémunération annuelle de **7 944\$**

Le maire suppléant reçoit une allocation annuelle supplémentaire de **2 010\$**.

Le tiers (1/3) de ces rémunérations et allocations est non imposable.

**Le maire reçoit de la MRC ;**

Rémunération mensuelle de base 411,35 \$ avec une allocation non-imposable de 205,68 \$

Rémunération par conseil des maires 113,66 \$ avec une allocation non-imposable de 56,83 \$

Rémunération par comité 238,15 \$ avec une allocation non-imposable de 119,07 \$

Frais de déplacement 0.525 \$ du kilométrage

**Liste des comités de la MRC**

**COMITÉS RÉMUNÉRÉS ;**

- COMITÉ TRANSPORT ADAPTÉ
- COMITÉ SÉCURITÉ PUBLIQUE

**COMITÉS NON RÉMUNÉRÉS ;**

- SDPRM
- SDLR
- FORÊT OUAREAU
- PARC DU MONT-TREMBLANT
- ROUTE 3
- MULTI RESSOURCES
- PACTE RURAL

Conformément aux troisième et quatrième alinéas de l'article 955 du Code municipal, la liste des contrats comportant les dépenses prévues audit article est déposée.

**NOS PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2016 SERONT ADOPTÉES EN SÉANCE EXTRAORDINAIRE entre le 15 et le 31 décembre 2015.**

LE MAIRE DE SAINT-CÔME  
MARTIN BORDELEAU

10. PROMESSE D'ACHAT CONDITIONNELLE D'UN TERRAIN POUR CONSTRUCTION LE MANOIR LES MÉSANGES

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**419-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des conseillers que Martin Bordeleau, maire ou Michel Venne, maire suppléant et Alice Riopel, directrice générale ou Isabelle Venne, signataire autorisée soient, par la présente, autorisés à signer pour et au nom de la municipalité une promesse d'achat d'un terrain au coût de 61 600 \$ (*soit 70 000 pi<sup>2</sup> à 0.88 \$ pieds carré*) pour la construction du Manoir Les Mésanges conditionnellement à

l'approbation du Ministre des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT) de notre règlement modifiant le règlement d'emprunt no 495-2012.

Adopté

11. AUTORISATION VIREMENTS DE CRÉDIT

NIL

12. ADOPTION DES COMPTES

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**420-2015**

La directrice générale dépose aux membres du conseil une liste des comptes payés et impayés. Les membres du conseil municipal ayant voté, et la directrice générale ayant procédé à l'émission chèques numéro **13181; 13187 à 13193; 13196 à 13220; 13273 à 13282; 13284 à 13293; 13297 à 13299 et 13325 à 13373** certifie qu'il y a des fonds disponibles pour payer les comptes et déboursés du mois **d'octobre 2015**, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard et résolu à l'unanimité des conseillers que la liste des comptes et déboursés du mois **d'octobre 2015** totalisant **488 261,78 \$** soit adoptée et que les factures soient payées telles que présentées.

Adopté

13. REMBOURSEMENTS DE TAXES

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**421-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard et résolu à l'unanimité des conseillers que suite à l'émission de certificats de la MRC et des taxes payées en trop, des remboursements totalisant un montant de **3 288,41 \$** soient effectués selon la liste déposée aux membres du conseil.

Adopté

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la période de questions ouverte et invite les personnes présentes dans l'assemblée à s'exprimer.

15. PAUSE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**422-2015**

Il est présentement 20h30 et les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit suspendue dix (10) minutes pour une pause.

Adopté

MONSIEUR LE MAIRE DE MANDE LE VOTE



423-2015

Il est présentement 20h35 et les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claude Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit rouverte.

Adopté

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 16. VERSEMENT FINAL ENTREPRENEUR-CASERNE DE POMPIER

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

424-2015

Suite à la réception d'une demande de paiement vérifiée et approuvée par Hétu-Bellehumeur architectes inc. et constituant le certificat de paiement **No 8** les membres du conseil municipal ayant voté il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque au montant de **35 927,42 \$** à la firme **BERNARD MALO INC.** et constituant le versement final incluant la retenue contractuelle de 1% qui est remplacée par un cautionnement d'entretien, tel que convenu ainsi que la retenue spéciale pour les travaux de construction de la caserne de pompiers, les dits travaux ayant été exécutés.

Adopté

## TRANSPORT

### 17. ENTENTE SABLAGE ET DÉNEIGEMENT MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

425-2015

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claude Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que Martin Bordeleau, maire ou Michel Venne, maire suppléant et Alice Riopel, directrice générale ou Isabelle Venne, signataire autorisée soient, par la présente, autorisés à signer pour et au nom de la municipalité une entente relative au service de sablage et de déneigement avec la municipalité de Sainte-Émélie-de-L'Énergie au coût de 3 275,00\$/km

Adopté

### 18. ENTENTE SABLAGE ET DÉNEIGEMENT MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BÉATRIX

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

426-2015

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard et résolu à l'unanimité des conseillers que Martin Bordeleau, maire ou Michel Venne, maire suppléant et Alice Riopel, directrice générale ou Isabelle Venne, signataire autorisée soient, par la présente, autorisés à signer pour et au nom de la municipalité une entente relative au service de sablage et de déneigement avec la municipalité de Sainte-Béatrix au coût de 3 275,00\$/km

Adopté

### 19. PROBATION DE LA RUE DE LA VICTOIRE

Demande à l'effet que la Municipalité prenne en probation une partie de la rue De la Victoire, (Partie du lot 22B-11 du rang 11 du Canton Cathcart) sur une longueur d'environ, 110 mètres.

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**427-2015**

Les membres du conseil ayant tous voté, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité accepte en probation pour une année une partie de la rue de la Victoire, (Partie du lot 22B-11 du rang 11 du Canton Cathcart) sur une distance d'environ 110 mètres après une vérification de conformité par notre contremaître.

Adopté

Après vérification par M. Ghislain Langlois, il semble que le tout est conforme à notre réglementation, sauf la virée qui sera temporaire, en attente de la continuité de la rue.

20. ACTE DE CESSION 215<sup>E</sup> AVENUE (DE LA MERCI)

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**428-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière et résolu à l'unanimité des conseillers que Martin Bordeleau, maire ou Michel Venne, maire suppléant et Alice Riopel, directrice générale ou Isabelle Venne, signataire autorisée soient, par la présente, autorisés à signer pour et au nom de la municipalité un acte de cession à la municipalité relativement à la 215<sup>e</sup> Avenue (de la Merci). Les frais inhérents à cette transaction sont assumés par les donateurs.

Adopté

21. ACTE DE CESSION RUES DU GOLF ET ALBATROS

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**429-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier et résolu à l'unanimité des conseillers que Martin Bordeleau, maire ou Michel Venne, maire suppléant et Alice Riopel, directrice générale ou Isabelle Venne, signataire autorisée soient, par la présente, autorisés à signer pour et au nom de la municipalité un acte de cession à la municipalité relativement à la rue du Golf et la rue Albatros. Les frais inhérents à cette transaction sont assumés par les donateurs.

Adopté

22. DEMANDES AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**430-2015**

Les membres du conseil ayant tous voté, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité transmette les demandes suivantes au Ministère des Transports du Québec;

- Fermeture de la rue Principale durant les festivités de la Fête Nationale à la hauteur du stationnement de l'église
- Autorisation pour la réparation de trottoirs sur la rue Principale

- Amélioration de la visibilité de la sortie du Rang 7 au coin de la rue Principale
- Amélioration de l'éclairage, retraçage des lignes jaunes & blanches et possibilité de faire un passage cyclable et piétonnier à l'extérieur des murets existants pour les îlots d'agglomération
- Traçage de lignes blanches du côté droit de la Route 347 Nord à partir du numéro civique 2060 rang Versailles de l'entrée de l'îlot d'agglomération jusqu'aux limites de la Municipalité

Adopté

## URBANISME

### 23. RAPPORT CCU | DM-2015-01

#### **DM-2015-01 : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RELATIVE À L'IMPLANTATION DÉROGATOIRE DE CONSTRUCTIONS D'UN PROJET RÉSIDENTIEL, RUE DU BOULEVARD.**

**Considérant que** le requérant a présenté sa requête en personne aux membres du comité et répondu à leurs questions;

**Considérant que** le développement résidentiel proposé prend la forme d'un projet intégré et que la base de l'allée de circulation est déjà mise en place;

**Considérant que** la demande de dérogation mineure vise deux éléments distincts, soit l'implantation dérogatoire d'un bâtiment de quatre unités de logement et l'implantation dérogatoire d'un bâtiment de trois unités de logement;

**Considérant que** la marge de recul à respecter est de 7,6 mètres;

**Considérant que** le requérant a justifié la nécessité d'implanter le bâtiment de quatre unités de logement à 3 mètres de la ligne de lot en raison du terrain accidenté qui présente des dénivelées importantes et la présence de roc;

**Considérant que** le requérant n'avait pas les documents en main ni de réponses précises aux questions du comité relativement au bâtiment de trois logements dont le garage intégré était trop près de la ligne de lot;

**Considérant que** la demande ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété puisque la localisation sur le site où serait implanté le bâtiment de quatre unités de logement est bordé par une lisière de terrain de 50 pieds longeant la piste de ski servant de zone de protection et une piste d'accès;

**Considérant que** le requérant est de bonne foi;

**Considérant que** la demande respecte les objectifs du Plan d'urbanisme en vigueur;

**Le comité consultatif d'urbanisme** recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure relative à l'implantation dérogatoire du bâtiment comprenant quatre unités de logement, tel qu'illustré au plan présent en annexe. Le requérant devra resoumettre sa demande en ce qui a trait au bâtiment de trois unités de logement.

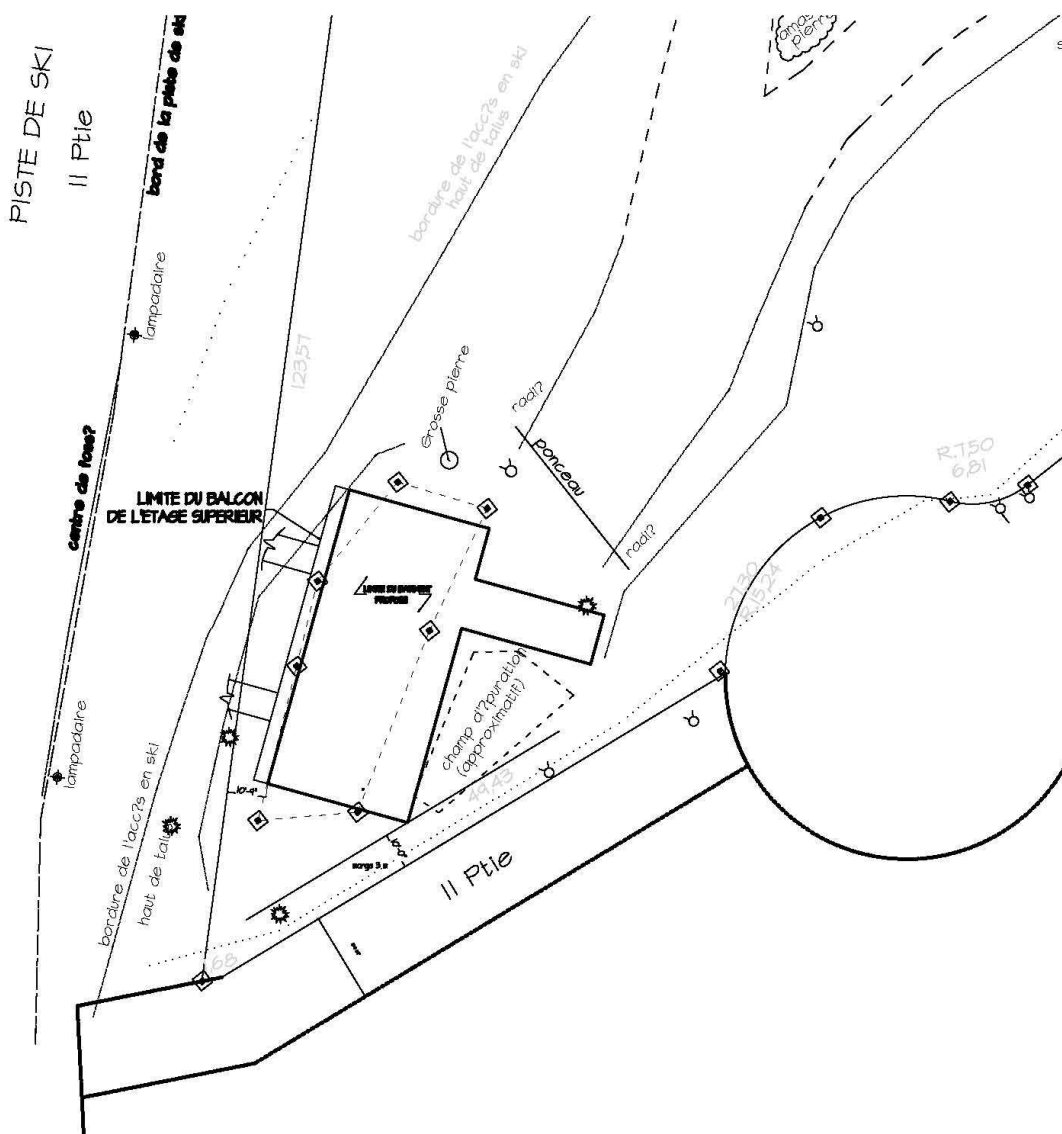
MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

431-2015

Les membres du conseil ayant tous voté, il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier et résolu à l'unanimité des conseillers que, suite à la recommandation du CCU, la municipalité **accepte la demande de dérogation mineure DM-2015-01** relative à l'implantation dérogatoire du bâtiment comprenant quatre unités de logement, tel qu'illustré au plan présent en annexe. Le requérant devra resoumettre sa demande en ce qui a trait au bâtiment de trois unités de logement.

Adopté

**ANNEXE A**



**LOISIR, SPORT, CULTURE, TOURISME & VIE COMMUNAUTAIRE**

24. SUBVENTION COMITÉ 150<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**432-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claude Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque au montant de **2 500,00 \$** au comité organisateur des festivités du 150<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité et constituant le versement final pour l'année 2015 tel que prévu au budget.

Adopté

25. SUBVENTION COMITÉ HISTORIQUE ANNÉE 2015

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**433-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque au montant de **1 500,00 \$** au Comité Historique et constituant le versement de la subvention accordée à cet organisme pour l'année 2015 tel que prévue au budget

Adopté

26. CLUB MOTONEIGE ST-CÔME-AUTORISATION DE CIRCULER

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**434-2015**

Les membres du conseil ayant tous voté, il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité autorise le Club Motoneige St-Côme à circuler sur la rue Principale de l'Église numéro civique 1671 jusqu'au Garage Yves Morin situé au 1545 rue Principale.

Adopté

**DIVERS**

27. AFFAIRES NOUVELLES & AUTORISATION D'ACHATS

**Monsieur le conseiller Guy Laverdière**

- Rôle d'évaluation a une augmentation moyenne de 12.13 %. Les terres et terrains vacant une moyenne de 30-35 %

28. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la période de questions ouverte et invite les personnes présentes dans l'assemblée à s'exprimer.

29. LEVÉE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**435-2015**

Il est présentement 21h20 et les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit et est levée.

Adopté

---

**Martin Bordeleau**  
**Maire**

---

**Alice Riopel**  
**Directrice générale**